

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|  |                            |  |  |
|--|----------------------------|--|--|
| Nom de l'exploitant<br>CENTRE DE JOUR L'EVEIL INC. Directrice generale   | Numéro de permis<br>374000 | Date d'inspection<br>Le 13 avril 2022    |  |
| Nom de l'établissement<br>Centre de jour l'eveil                         |                            | Numéro de téléphone<br>(506) 858-4270    |  |
| Adresse<br>9 rue Sainte-Croix Moncton NB E1A 3E9                         |                            |  |  |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis<br>Paula Morin |                            | Titre du poste<br>Inspecteur/Inspectrice |  |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives   | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|--|-----------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.  | 11(b)     | 22 avr. 2022                   |                                     |
| Commentaires : 2 preuves d'inscriptions ont été démontrés. Le personnel qui est inscrit devra terminé le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou une équivalence dans le délais prescrit. Lors de l'embauche d'un nouveau employés qui devient éducateur/éducatrice, ce dernier doit être inscrit lors cette embauche.  |           |                                |                                     |
| 27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : e) de permettre que l'enfant quitte l'établissement agréé avec la personne qu'il a autorisée à cette fin.   | 27(e)     | 22 avr. 2022                   |                                     |
| Commentaires : 1 dossiers sur les 12 vérifiés ne contient pas ce type de consentement. L'inspectrice recommande de vérifier tous les dossiers des enfants afin de s'assurer que le consentement de permettre à l'enfant de quitter l'établissement avec une personne autre que le parent est fait.   |           |                                |                                     |
| 31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.  | 31(3)     | 22 avr. 2022                   |                                     |
| Commentaires : 2 camions brisés avec de la rouilles et des pneus de camion brisé. Le module de jeu beige, vert et rouge cassé à certains endroit. Un clou sortait d'un module de jeu et la petite maison de plastique était brisé dans un endroit. Des petits jouets de jeux (pelles, sauts) de cassés et un malelas déchiré. Les petits jouets de jeux et les camions ont été retirés immidiatement. Le reste devra être soit retiré ou réparé. |           |                                |                                     |
| 33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.   | 33(2)     | 22 avr. 2022                   |                                     |
| Commentaires : Devant la glissade jaune et verte, une surface protectrice de la profondeur appropriée doit être maintenue en tout temps.   |           |                                |                                     |

### Commentaires généraux

Obervation de la collation. Des fruits ont été donné lors de la collation et du spaghetti au diner. Les enfants étaient très exités de manger du spaghetti. Observation du menu en image au niveau de l'enfant qui est apprécié par ces derniers. Des activités de devinettes ont été observés en attendant le repas ce qui occupe les enfants et permet à tous les enfants d'être prêt pour recevoir leur diner.

Chaque groupe d'enfant ont une chanson pour transitionner avec l'horraire de la journée ce qui facilite les

Commentaires généraux

transitions chez les enfants.

Discussion avec la responsable au sujet de l'accumulation d'eau qui commence à se faire dans les pneus dans le terrain de jeu. Recommandation d'ajouter du gravier ou autre solutions pour éviter d'avoir de l'eau stagnante.

Une discussion au sujet des registre d'incidents et des rapports d'incident ont eu lieu. avec la directrice. Les rapports d'incident ne sont pas toujours en lien avec un enfants mais peuvent aussi être en lien avec l'établissement (inondation, éclosion, problème de ventilation, perte d'électricité, etc.).

Au sujet des profils d'enfants, l'inspectrice a eu une discussion avec la responsable au sujet du 120 jours auquel un nouveau arrivant a droit pour fournir les 2 contacts d'urgences.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 avril 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Divine Bika Mfingoulou

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 avril 2022

\_\_\_\_\_  
Date